

REPUBLICQUE DU TCHAD

CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION

PRÉSIDENTE DU CONSEIL

PRIMATURE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET
DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE

Unité-Travail-Progress
وحدة عمل تقدم



جمهورية تشاد

المجلس العسكري الانتقالي

رئاسة المجلس

رئاسة الوزراء

وزارة الصحة العامة
والنضال من الوطني

ARRÊTÉ N° 099/PCMT/PMT/MSPSN/2021

Portant suspension du Directeur Général du Ministère, d'un Directeur Général Technique, d'un Directeur Technique, du Directeur de Cabinet et de l'Attaché de Presse du Ministère de la Santé Publique et de la Solidarité Nationale

LE MINISTRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET
DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE

Vu la Charte de Transition ;
Vu le Décret N° 0004/PCMT/2021 du 26 Avril 2021, portant Nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition ;
Vu le Décret N° 06/ PCMT/PMT/2021 du 02 Mai 2021, portant Nomination des Membres du Gouvernement de Transition ;
Vu le Décret N°058/PCMT/PMT/2021 du 15 Juin 2021, portant Structure Générale du Gouvernement et Attributions de ses Membres ;
Vu le Décret N°0357/PCMT/PMT/MSPSN/2021, du 18 Août 2021, portant Organisation et Fonctionnement du Ministère de la Santé Publique et de la Solidarité Nationale ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Les personnalités dont les noms et titres suivent sont suspendues de leurs fonctions respectives pour manquement professionnel, jusqu'à nouvel ordre :

1

- **Dr ISMAEL BARH BACHAR**, Directeur Général du Ministère
- **Dr ALSADICK HAROUN ABDALLAH**, Directeur Général Technique de la Pharmacie, des Médicaments et des Laboratoires
- **Dr HAROUN BADAWI MAHAMAT**, Directeur de la Pharmacie
- **ABAKAR IDRIS**, Directeur de Cabinet
- **KALDOR NADJI**, Attaché de presse et des relations publiques.

Article 2 : L'intérim des responsables suspendus est assuré ainsi qu'il suit :

- **Directrice Générale du Ministère** : Dr **MBAIDEDI DEKANDJI Francine**(Directrice Générale Adjointe du Ministère)
- **Directrice Générale Technique de la Pharmacie, des Médicaments et des Laboratoires** : Dr **NGARBERE COLETTE**(Directrice du Laboratoire de contrôle qualité des médicaments)
- **Directrice de la Pharmacie** : Madame **DJIWERIE MAHAMAT YOUSSEF**(Chef de service Pharmacie)
- **Directeur de Cabinet** : Monsieur **KORTA TCHAKNONE BLAISE**(Directeur de la Législation et de la Traduction)
- **Attaché de presse et des relations publiques** : Monsieur **MAHAMAT AL-AMINE TADJADINE**(Directeur de la Cellule de communication).

Article 3 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Dr ABDOULAYE SABRE FADOU

N°Djamena, le

2 OCT 202

